

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 9 du 22 juin 2012



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la **mention « abeille »**, autorisé **« pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles »** et intervenir le soir par température **<13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**

Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazo-les. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

THRIPS : attention aux contaminations sur les cultures de chrysanthème

La saison des plantes à massif se termine et le nettoyage des serres a commencé. Mais attention au transport des lots invendus qui peuvent être une source de dissémination des thrips aux cultures voisines récemment empotées comme les chrysanthèmes.

PUCERONS : toujours des foyers éparses sur différentes cultures

La vigilance est de rigueur.

La présence de foyers de pucerons est signalée sur différentes plantes à massif issues de boutures comme les ipomées.



Photo AREXHOR G.E.
Pucerons noirs sur hampe florale de Dalhia



Photo AREXHOR G.E.
Pucerons verts sur Ipomée

ALEURODES sur fuchsia : toujours des cas mentionnés

La présence d'aleurodes sur des gros sujets de fuchsias ou de lantanas conduits sur tige est toujours mentionnée. A surveiller.

OIDIUM sur verveine sous les serres

La présence d'oïdium est mentionnée sur différentes cultures ornementales menées sous serre mais également sur des plantes aromatiques.

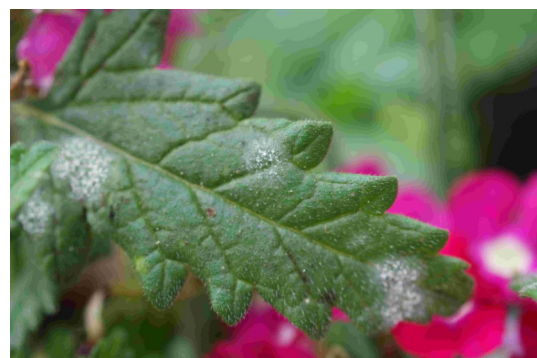


Photo AREXHOR G.E.
Oïdium sur feuilles de verveine

BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

VEILLER à bien nettoyer les serres avant de mettre en culture les chrysanthèmes et les cyclamens

| Couple plante/ravageur | | Niveau de risque |
|------------------------|-------------------|------------------|
| Ravageur | plante | |
| Pucerons | Boutures diverses | |
| Sciaride | Boutures diverses | |
| Thrips | Boutures diverses | |
| Aleurodes | Fuchsia | |
| Acariens | Géranium lierre | |
| Pucerons | Géranium lierre | |
| Thrips | Géranium lierre | |
| Botrytis | Géranium zonal | |
| Pucerons | Géranium Zonal | |

| Légende | |
|---------------------------|--|
| Aucun risque | |
| Risque moyen à surveiller | |
| Risque important | |

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »